



Je souhaite attaquer les pages jaunes en justice

Par **stef**, le **22/05/2011** à **08:17**

Bonjour,

Je suis client Pages Jaunes.

Il s'avère que cette entreprise à des pages thématiques sur internet. Lorsque l'on clic sur le lien apparaît une liste de professionnels, sauf que cette liste n'est pas exhaustive. Ce détail très important n'est pas stipuler, du coup, tous les autres professionnels n'apparaissant pas sur cette page sont floués. Voici un exemplaire de ces pages thématiques

<http://www.pagesjaunes.fr/activites/montpellier/therapie-de-couple.html>

Il est uniquement stipulé "Plus de réponse" au lieu d'être stipuler "cette liste n'est pas exhaustive, veuillez cliquer ici pour voir tous les professionnels pages jaunes"

J'aimerais pouvoir contraindre Pages jaunes à changer, chose qu'il ne souhaite pas faire après mes différents courrier. Comment puis je faire pour leur faire pression ou les attaquer en justice s'ils ne veulent pas changer ?

bien cordialement,

Par **Melanie555**, le **22/05/2011** à **10:35**

Sur quel fondement voulez vous les attaquer en Justice ?

[citation]Il est uniquement stipulé "Plus de réponse" au lieu d'être stipuler "cette liste n'est pas exhaustive,[/citation]

Si par extraordinaire votre requête était recevable, le Juge risque de vous répondre que la mention "Plus de réponse" est mieux comprise par la plupart des personnes que la mention "cette liste n'est pas exhaustive"

Par **mimi493**, le **22/05/2011** à **17:49**

De plus, il peut y avoir des éléments contractuels (payer des options pour être en premier)
Les pages jaunes, ce n'est plus le bottin d'un service public

Par **stef**, le **23/05/2011** à **06:30**

Les professionnels apparaissant sur cette pages thématiques paient le même prix que les autres pros qui n'apparaissent !!!

Ce que je reproche à Pages jaunes, est que ces fameuses pages manquent de précision au niveau de la communication. Et du coup, les personnes arrivant sur ces pages puissent croire que la liste de pros apparaissant est exhaustive.

Je considère que le terme " plus de réponse" n'est pas assez claire et se situe à un endroit de la page très peu visible.

Mon reproche concernant les pages jaunes concerne uniquement ces pages thématiques par contre, la parution des pros sur le site officiel des pages jaunes est très claire et elle est complète !